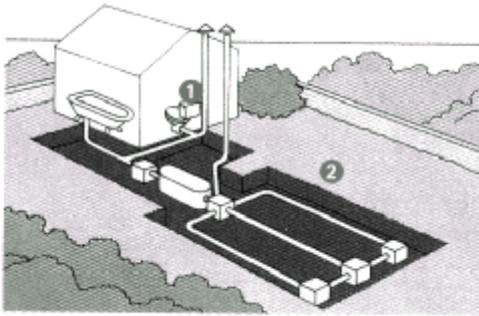


Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

Commune de :



① collecte ② traitement

**AUTORISATION D'INSTALLATION
D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SOU MIS A ETUDE PARCELLAIRE**

Vous allez construire ou améliorer un bâtiment destiné à une activité professionnelle: traiter et évacuer vos eaux usées est une obligation.

Il est indispensable de concevoir le système d'assainissement avant même le projet de construction et d'en **informer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.**

L'étude à la parcelle est OBLIGATOIRE pour :

- les commerçants, industriels et collectivités afin de dimensionner la filière en fonction du temps d'occupation et de l'activité
- les particuliers souhaitant assainir un gîte ou plusieurs logements avec le même assainissement

↳ L'étude de ce dossier par le SPANC est payante : redevance de

Tarif Contrôle	1 à 10 EH	11 à 20 EH	21 à 50 EH	>à 50
Contrôle de Conception Implantation	112€	225€	300€	400€
Contrôle de bonne exécution	112€	225€	300€	400€



Pour les installations de plus de 20 EH mais inférieure à 199 EH Nouvelle réglementation du 21 juillet 2015 à prendre en compte.



Thiérache du Centre
Communauté de Communes
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Villa Pasques – 02260 LA CAPELLE
Tél. : 03.23.97.97.39– Fax : 03.23.97.30.60
m.despret@cc-tc.com

PIECES A JOINDRE

- Le formulaire de demande d'autorisation d'installation d'assainissement non collectif complété (x 1);
- Une étude particulière permettant un dimensionnement de l'installation en rapport aux rejets effectués (x 1) ;
- Plan de situation de la propriété dans la commune (x 3);
- Plan de masse indiquant l'emplacement du dispositif par rapport à l'habitation et aux limites de la propriété (échelles conseillées de 1/200^{ème} soit 1 centimètre pour 2 mètres ou 1/500^{ème} soit 1 centimètre pour 5 mètres) (x 3);
- Un plan intérieur du bâtiment (x3).
- Si filière drainée : le formulaire à faire remplir par l'administration compétente (x 3),

un dossier loi sur l'eau peut être demandé en fonction des rejets

- pour les plus de 20 EH cahier de vie / Rapport d'incidence /régime dérogatoire le cas échéant (arrêtés)**

Date de dépôt au S.P.A.N.C. :

N° de dossier :

- Lors des différents contrôles terrain, tout déplacement supplémentaire, considéré comme abusif, sera facturé 50 €.

NB : Une étude de définition de filière d'assainissement non collectif est obligatoire

**TOUTE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
REMBLAYEE AVANT CONTROLE TECHNIQUE
SERA DECLAREE NON CONFORME AU PROJET VALIDE**

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF AUTRE QU'UN LOGEMENT D'HABITATION**

Commune de : **N° de Dossier :**

A. NATURE DE LA DEMANDE

- Avec demande de permis de construire : N° du PC :
- Modification d'une installation d'assainissement non collectif : réhabilitation

B. DEMANDEUR N° SIREN : Code APE :

Société :

NOM, Prénom du représentant légal :

Adresse du siège social de la société :

.....

CP : Commune :

Téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

.....

.....

Référence cadastrale : (section /parcelle):

Type de voirie : Communale Départementale Nationale Chemin privé

Autre :

C. CONCEPTEUR :

NOM :

Adresse :

.....Téléphone :

D. MAITRE d'OEUVRE

NOM :

Adresse :

.....Téléphone :

E. INSTALLATEUR

NOM :

Adresse :

.....Téléphone :

F. CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Neuf Existant

Accueil du public : Oui Non

Type d'activité :

.....

Nombre de chambres :

Nombre de stationnements :

Nombre de personnes maximales autorisé sur le site simultanément :

Nombre de personnel :

Fournir une note descriptive de l'activité et des horaires d'ouverture

G. MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Puits privé (il doit être à plus de 50 mètres du dispositif Arrêté préfectoral du 27 avril 1998)

Existe-t-il une source sur le terrain ? OUI NON

Consommation d'eau : (ou estimation).....m³/ an

H. RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Existant OUI NON

FOSSE COMMUNAL

Existant OUI NON

I. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

⇒ Surface totale :m²

⇒ Surface construite :m²

⇒ Surface disponible pour l'assainissement :m²

⇒ Pente existante : NON OUI Pente%

⇒ Nature du sol : Perméable Moyennement perméable Imperméable

⇒ Présence de nappe d'eau (hydromorphie) OUI NON

Si oui, à quelle profondeur ?m

⇒ Coefficient de perméabilité :

J. CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF PROJETE

Filière classique :

Fosse toutes eaux : Volume :m³ Préfiltre intégré : oui non

Béton Polyéthylène autre :.....

Bac à graisse : Volume =.....L Type :.....
(Obligatoire si longueur entre sortie des eaux usées et fosse toutes eaux > 10 m)

Dénomination de la filière :

Longueur :m Largeur :.....

Profondeur :

*Si tranchées d'épandage**

Nombre de tranchées :..... Largeur d'une tranchées : 50cm 70cm

Longueur totale de tranchées :.....ml Profondeur de tranchées : cm

Micro station d'épuration Type : boues activées culture fixées. :V=.....m³

Nom:.....

N° agrément :

Nombre d'EH : (équivalent habitant).....

Filière compacte :

Nom:.....

N° agrément :

Nombre d'EH : (équivalent Habitant) :

Ventilation : Primaire Secondaire : statique Eolien

Autres dispositifs : préciser (pompe, chasse à auget, autre système d'épuration)

.....
.....

Exutoire (site naturel ou aménagé où sont rejetées les eaux traitées) = le lieu du rejet :

- Réseau d'eaux pluviales Fossé
- Puits d'infiltration* Cours d'eau
- Tranchées végétalisées* Noue d'infiltration*
- Constitution d'un dossier Loi sur L'eau (joindre copie du dossier validé)
- Consultation de la DVD en cours
- Autre :.....

.....
.....
.....

*** dimensionnement via l'étude de sol obligatoire.**

DEMANDEUR	INSTALLATEUR
Fait à	Fait à
Le	Le
Signature	Signature

PROPOSITION D'AVIS DU SPANC en date du :

Nom du Contrôleur :

Conforme Non conforme

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AVIS DU RESPONSABLE DU SPANC

Conforme Non Conforme

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le Vice-Président en charge du SPANC :

Fait le à La Capelle